

Une autre vie s'invente ici



Habiter Parc, un outil au service de la participation habitante et d'une appropriation collective du paysage



©A.Villecourt-Chartreuse ; FPNRF ; LittleGypsy-Loire-Anjou-Touraine ; V.Thomann-Mont-Ventoux

Webinaire du 30 novembre 2023



agence nationale
de la cohésion
des territoires



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité



HABITER PARC, UN OUTIL AU SERVICE DE LA PARTICIPATION HABITANTE ET D'UNE APPROPRIATION COLLECTIVE DU PAYSAGE.

Mots clés : participation habitante, gouvernance, filières de proximités, mobilité, architecture, habitat paysage, culture

LIENS UTILES

Accéder aux synthèses des webinaires :

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

S'inscrire à la newsletter de la Fédération des Parcs :

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

Chaîne YouTube #Inventer Demain :

https://www.youtube.com/watch?v=EtUAlk3xdZU&list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z

FOND DOCUMENTAIRE

- Le Lien Paysage dossier spécial Vorarlberg [ici](#) et lien d'inscription [ici](#)
- Plateforme Maison de la rénovation dans le Parc naturel régional de Brenne : [ici](#)
- Vidéos "Inventer Demain" : exemple de la réhabilitation et du développement local dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, [ici](#)
- Plaquette de présentation Habiter Parc : [ici](#)
- Site internet des "Localos" : [ici](#)
- Aides Territoires : [ici](#)

CONTACTS :

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire - nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr - 06.99.94.42.42

Ophélie Peirin, chargée de mission Marketing territorial - opeirin@parcs-naturels-regionaux.fr - 07.62.38.97.26

INTRODUCTION

Par Dorine Laville, Cheffe du bureau des paysages et de la publicité au MTECT.

La Plateforme Habiter Parc est présentée à l'occasion de chaque webinaire en tant qu'outil d'information et de partage mais aussi un démonstrateur qu'un cadre de vie de qualité possède comme socle, un paysage de qualité. Le projet de territoire est garant d'un paysage de qualité. La plateforme « habiter Parc » met en avant des exemples de pratiques qui prennent en compte ce paysage.

Le paysage est mis en avant comme cadre de vie et levier pour répondre aux besoins des habitants mais aussi comme socle de l'ensemble des politiques publiques. Il est donc à rattacher à l'acte citoyen car nos modes vies impactent les paysages et à l'acte politique dans les décisions prises à l'échelle nationale. Un paysage de qualité est un paysage vivant qui se distingue par les activités respectueuses et vertueuses que l'on y développe. Ce paysage est attractif et permet aux Parcs de gagner de la population par rapport à d'autres territoires.

Dans cet esprit, le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires travaille en partenariat avec la Fédération des Parcs dans le cadre :

- D'un groupe de travail pour réfléchir à la prise en compte du paysage dans les Chartes de Parcs. L'objectif est de comprendre en quoi la Charte aborde la question du paysage au sein de tous ses axes sectoriels. Ce groupe de travail aboutit à un guide de recommandations et de valeurs partagées (en phase de finalisation) à transmettre aux services déconcentrés de l'État, sollicités pour émettre un avis paysage sur les Chartes en création et en révision.
- D'un projet de recherche en partenariat avec la Chaire Territorialisation, qui cherche à démontrer et faire prendre conscience que nos modes de vie et nos politiques impactent le paysage. Il vise à analyser et mesurer les effets de la loi de 1993 et de renseigner les dynamiques paysagères depuis cette loi.
- De formations des élus au paysage pilotés par les CAUE, qui sera généralisé à l'échelle nationale en 2024.
- Des Plans de paysage. Pour 2024, les Plans de paysage auront un volet biodiversité en plus de celui concernant les énergies renouvelables en date de 2019. L'enjeu pour les territoires et le Ministère, est de penser les Plans de paysage de manière opérationnelle pour donner lieu à des projets de territoires. Les territoires peuvent candidater à des Plans de paysages dans le cadre d'expérimentation de projets.

ACTUALITÉ DES ATELIERS HORS-LES-MURS

par Fabien Hugault, chargé de mission Chartes et enseignement supérieur à la FPNRF.

Depuis 5 ans, le principe des Ateliers Hors les murs est d'immerger des étudiants de disciplines différentes dans des territoires de Parcs et des Petites villes de demain pour réfléchir à des sujets autour du projet local. Plus de 40 Ateliers Hors les murs ont déjà été organisés. La Fédération anime l'appel à projet et intervient en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) auprès des Parcs et des Écoles volontaires (mise en contact des écoles avec les territoires, dossiers de candidatures, aide financière).

En 2024, la Fédération revalorise la bourse de 1000 euros (environ 10% du coût total) à hauteur de 2 500 euros (environ 30% du coût total). Un Atelier Hors les murs coûte entre 8 000 euros et 12 000 euros.

À la demande de la Secrétaire d'État à la biodiversité, un appel à candidature pour des Ateliers Hors les murs sur la thématique biodiversité à destination des formations d'écologie territoriale est en réflexion avec les partenaires de la démarche. Si ce projet est validé, la Fédération recherchera deux Parcs pilotes pour ce projet.

Pour appuyer le développement de ces Ateliers Hors les murs, la Fédération a recruté Bastien Galant, chargé de mission enseignement supérieur et territoire, avec une formation AgroParisTech et un travail dans les Parcs dans le cadre de deux stages. Le lien avec le réseau enseignement supérieur est un enjeu particulièrement fort pour le développement des Ateliers.

I. PRÉSENTATION DU VOYAGE DU 10 AU 13 AVRIL 2024 DANS LA RÉGION DU VORARLBERG EN AUTRICHE AUTOUR DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET LOCAL

Par Andrea Spöcker docteure en architecture.

Le territoire du Vorarlberg en Autriche est un territoire de Près-Alpes considéré comme pionnier dans l'adaptation aux changements climatiques. L'enjeu du voyage sera de comprendre la richesse d'une approche holistique du territoire dans lequel le fil rouge est la transition et le recentrage sur les ressources locales depuis environ 40 ans.

Le voyage s'intitule : « Mettre en œuvre un projet local, l'exemple du Vorarlberg. Une réponse aux défis du dérèglement climatique et de l'adaptation des territoires ». Il s'articulera autour de plusieurs entrées, en particulier l'amour du territoire comme clé de compréhension pour la mise en œuvre des projets, une passion pour les énergies renouvelables qui guide une grande partie des projets, la sobriété et les ressources locales qui sont les maîtres mots, l'alimentation locale, la qualité de l'artisanat, la construction et la rénovation écologique, les circuits courts, la qualité de l'artisanat, le tourisme durable pour les montagnes et l'architecture, la filière bois qui est connue à l'international. Durant le voyage, l'alternance entre échange avec les acteurs du territoire et visite de constructions démonstratrices utilisant le bois et répondant aux standards passifs, permettra de comprendre la démarche globale du territoire. L'enjeu sera de trouver des pistes d'inspiration à transposer dans les territoires français en termes de structurations de filières, de distribution des produits locaux et de mise en valeur des savoir-faire et de l'artisanat.

Le territoire du Vorarlberg se compose d'une conurbation le long de la vallée du Rhin au nord-ouest, qui concentre 80% de la population, et d'espaces peu urbanisés et montagneux à l'est et au sud. Il est marqué par des paysages de vallées et de haute montagne. La ligne directrice du Vorarlberg est d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 et de construire un territoire partagé et vivable pour tous, dans lequel le vivre ensemble est un fil conducteur. Le territoire est connu pour la forêt et le bois mais il se développe aussi dans un ensemble de principes globaux et transversaux depuis les années 1980, lorsque le Vorarlberg s'est lancé dans une démarche de transition.

L'architecture du territoire est marquée par une sobriété et une modernité des bâtiments ainsi que l'utilisation large du sapin blanc, bois local très présent dans les paysages et qui connaît un engouement pour la construction. Un tourisme architectural existe depuis les années 2000. La population est historiquement (années 1965) fédérée par une ambition énergétique forte contre le nucléaire et à la recherche de solutions différentes comme l'hydraulique. A la fin des années 2000, une politique d'efficacité énergétique, de sobriété et d'autonomie est portée par le Land avec un horizon 2050 pour la neutralité climatique et l'autonomie énergétique, et des objectifs intermédiaires pour 2030 clairement définis. Le solaire photovoltaïque et thermique en façade est un levier particulièrement important pour répondre à ces objectifs.

La forêt couvre 37% du territoire et est essentiellement composée de parcelles privées de petites surfaces. Ce sont majoritairement des forêts d'épicéas. Ces forêts permettent de développer la filière bois-énergie en particulier. En ce qui concerne la construction, l'association Vorarlberger holzbau kunst (art de la construction bois du Vorarlberg) structure la filière à tous les niveaux pour garantir la qualité des matériaux, la formation et la transmission des savoir-faire ainsi que la sensibilisation et la diffusion. La démarche a permis de généraliser le désir de changement et les solutions en lien avec les projets de territoire. La majorité des entreprises sont des petites et moyennes structures artisanales.

Le voyage dans le Vorarlberg du 10 au 13 avril. Son coût est fixé à 880 euros. Lien d'inscription pour le voyage Vorarlberg : [ICI](#)

II. PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME HABITER PARC

par Ophélie Peirin, chargée de mission Marketing territorial à la FPNRF.

Le réseau des Parcs expérimente une plateforme Habiter Parc, outil destiné à favoriser une meilleure perception du territoire. Cette plateforme a pour ambition de permettre aux habitants et aux porteurs de projets d'appréhender et de comprendre l'ensemble de l'offre territoriale. Elle comprend en particulier du contenu à propos des Parcs, des petites annonces d'habitat à rénover ou de commerces à reprendre, une carte interactive et des exemples de projets d'aménagement (vidéos Inventer Demain). Cette expérimentation favorise le projet local tout en valorisant le réseau des 58 Parcs.

La Fédération réalise un travail d'accompagnement et anime un comité de pilotage avec les Parcs pilotes du projet : la Brenne, les Préalpes d'Azur et la Chartreuse. Pour chaque Parc, des informations utiles sont sélectionnées selon diverses entrées : marketing territorial, connaissance avec des fiches pédagogiques, participation citoyenne dans le cadre de projets de développement local et mise en valeur du patrimoine local. Chaque Parc dispose d'une page avec une présentation, des chiffres clés et des fiches thématiques. L'enjeu est de mettre en réseau les acteurs dynamiques du territoire et de structurer l'offre et la demande territoriale dans chaque Parc (réseaux d'architectes, d'artisans, distributeurs de matériaux, culture, agricultures, etc.). Les Parcs interviennent ainsi comme relais et accompagnateur des initiatives locales. La plateforme est un moyen pour les Parcs de valoriser leurs actions à l'échelle nationale et de toucher le grand public.

Pour 2024, la Fédération a réalisé des formats courts pour introduire les différentes thématiques faisant l'objet de la plateforme et valorise une entrée en lien avec les produits et services « Valeurs Parc naturel régional ». Le visuel de la plateforme est en cours de refonte pour une meilleure prise en main par les usagers et un accompagnement des Parcs pour participer à la plateforme est mis en œuvre.

La démarche d'adhésion à la plateforme est facile d'utilisation, l'ensemble des 58 Parcs peuvent rejoindre le projet. Les chargés de mission des Parcs ont un accès à la plateforme à travers un compte utilisateur. Pour faire vivre la plateforme de manière durable, les moyens humains que disposent chaque Parc sont à discuter (travail de la complémentarité entre les différents sites internet des Parcs et la plateforme globale en fonction des cibles).

Lien d'accès à la plateforme : <https://www.habiter-parc.fr>

III. PRÉSENTATION DE LA "FABRIQUE DU PATRIMOINE" DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE

par Agathe Paccaud, chargée de mission paysage et urbanisme.

Le Parc naturel régional de la Brenne se situe dans la Région Centre-Val de Loire. C'est un territoire rural (51 communes pour environ 35 000 habitants). Dans le cadre de la révision de Charte 2025-2040, le Parc souhaite intégrer 10 communes de plus.

Ce territoire comporte un grand nombre de bâtiments anciens, les $\frac{3}{4}$ étant antérieurs à 1945 et la médiane de construction dans le SCoT est de 1892. A l'échelle nationale cette médiane est de 1969. De ce fait, le Résidentiel représente 40% de la consommation énergétique du territoire et constitue donc un enjeu. Les maisons et les fermes sont au cœur de l'action du Parc sur le patrimoine. Ce tissu bâti s'inscrit dans une grande diversité de paysages (vallées, grandes cultures, prairies, etc.) qui constituent une clé d'entrée pour mener une action sur le patrimoine bâti. Le Parc travaille à une meilleure connaissance des paysages et des structures qui les caractérisent afin de mieux les préserver.

Cette approche par les projets de paysage se concrétise par différents projets :

- Des **Plans de paysage** (Brenne Val de Creuse 2017-2020 et la Marche Occitane Val d'Anglin en cours), co-construits en articulation avec les SCoT et les PLUi.
- L'**Observatoire photographique participatif des paysages** animé par le collectif Les veilleurs du paysage.
- **Opérations « Villages du Parc »**, pour étudier les hameaux dans leurs formes urbaines et produire des recommandations. Ils aboutissent à des guides et des projets de restauration des espaces publics et privés.

Elle se complète par une approche centrée sur le patrimoine bâti :

- **Conservatoire de l'architecture rurale** : réseaux de bâtiments qui forment un laboratoire à ciel ouvert avec des chantiers écoles, d'insertions, et des camps chantiers bénévoles sur des bâtiments appartenant au Parc ou liés à lui par bail emphytéotique.
- Démarche « **habiter le patrimoine** » pour mener une conservation dynamique du patrimoine. Elle tourne autour de deux axes : connaître le patrimoine et le réhabiliter pour le préserver, avec des techniques traditionnelles et des matériaux biosourcés pour viser la performance thermique (Patrimoine basse consommation PBC) sans sacrifier ses caractéristiques remarquables et identitaires.
- En 2019, création de la Plateforme territoriale de rénovation énergétique : **La Maison de la rénovation**, qui est un espace d'accueil et de conseil pour les particuliers qui s'adapte au bâti ancien (conseil d'un thermicien et accompagnement sur l'accès aux aides, lien avec les artisans, ateliers).
- **Opération Sortie de vacances** : repérer le bâti vacant en partenariat avec les Communes, effectuer un diagnostic et proposer un plan d'aménagement. 12 communes « Pôle de vie » sont repérées dans le SCoT pour participer à cette démarche.

Enfin, lancé en 2023, la Fabrique du Patrimoine est un projet transversal qui s'inscrit dans la continuité de ces différentes démarches et se base essentiellement sur la participation citoyenne. L'objectif est de sensibiliser et de faire réseau autour de la conservation et l'adaptation du patrimoine bâti du Parc. Le projet s'articule autour de trois enjeux majeurs :

- **Connaissance du patrimoine bâti** en intégrant une démarche participative, en complément des inventaires déjà effectués. La diffusion de cette connaissance peut se matérialiser par la visite des hameaux du Parc, des quizz, la diffusion de l'inventaire, des ateliers de sensibilisation, des événements à destination des jeunes. Elle est expérimentée sur la commune de Thenay, en partenariat avec une Association de sauvegarde du patrimoine. Limite du projet : communication avec les collectifs associatifs.
- **Appropriation des savoir-faire traditionnels et innovants** grâce à des bâtiments démonstrateurs, des chantiers participatifs de restauration et de rénovation ouverts à la visite. Cet objectif répond au désir de participation des habitants et de leur initiation à ces savoir-faire.
- **Approche citoyenne du cadre de vie, actions et réflexions sur son adaptation au changement climatique.** Des ateliers collaboratifs sont organisés en lien avec le CPIE sur des thématiques définies collectivement (mares, pollution lumineuse, murs et murets pour la biodiversité, gestion des eaux pluviales, etc.). Le but est d'accompagner des groupes d'habitants pour se structurer et se mettre en réseau pour porter des projets.

En conclusion, le projet de Fabrique du Patrimoine permet de faire le pont entre les enjeux traditionnels de connaissance et de conservation du patrimoine bâti et les enjeux actuels de son adaptation et de celle du cadre de vie au changement climatique. Il a pour objectif de renforcer la mobilisation citoyenne sur ces thématiques et de dynamiser leur mise en réseau en s'appuyant sur des actions et ateliers participatifs.

IV. ACCOMPAGNER SENSIBILISER ET MOBILISER : LES DÉMARCHES DE CONCERTATION ET MOBILISATION DU GRAND PUBLIC EN CHARTREUSE

par Laure Belmont, responsable de mission biodiversité aménagement paysage.

Le Parc naturel régional de Chartreuse a mis en œuvre plusieurs démarches participatives et en expose les retours d'expériences :

- **Enquête participative « Capture ta Chartreuse » (2016)**, pendant 1 mois et demi sur la période estivale, en attendant de développer un Observatoire photographique des paysages. L'idée était de croiser les regards et d'avoir une remontée des perceptions du grand public. Des points de vue atypiques sont mis en avant autour de 5 thèmes : L'entrée et la limite du territoire ; le concentré (macrophotographie) ; l'affect (mon amie la Chartreuse) ; l'emblème autour d'un soutien visuel à montrer ou à cacher ; le changement, la Chartreuse des possibles et des impossibles.
Bilan : faible participation, mais avec des éclairages sur des motifs paysagers peu repérés par le Parc dans les unités paysagères, la mise en avant des craintes et des espoirs des habitants, et la participation d'acteurs différents de ceux habituellement mobilisés, à savoir grand public et touristes.
- **Plan de paysage (2017-2019)** développé sur le périmètre du Parc avec une définition des objectifs de qualité paysagère à intégrer dans la Charte de Parc. La démarche de concertation était le fil rouge de ce Plan de paysage. Dans un premier temps, le diagnostic a été restitué autour d'une soirée débat sur la perception du paysage (consultation). La stratégie d'action s'est ensuite jouée autour de tables rondes sur des fictions (pages de une de journaux avec rédaction de titre et association d'images) pour projeter les futurs désirés ou non du territoire (concertation). Pour finir, des traversées thématiques de Chartreuse ont permis de se confronter au terrain et discuter d'actions à mener en incluant le grand public, des acteurs socio-professionnels et du service public (co-construction). Le Plan de paysage a abouti à 10 objectifs de qualité paysagère retranscrits dans les documents de la nouvelle Charte de Parc. Les unités paysagères, leur description, les enjeux et les objectifs qui y sont liés sont annexés à la Charte et servent notamment de base pour émettre des avis sur les projets d'aménagement et leur impact sur les paysages de Chartreuse.
Bilan : Les points forts sont les résultats essentiels pour la nouvelle Charte dans une approche collective et croisée des « fabricants du paysage ». Les faiblesses sont la représentativité des personnes présentes qui sont souvent des personnes déjà sensibles et intéressées par le paysage, ainsi que la difficulté à passer à l'opérationnel à partir du Plan de Paysage.
- **Ateliers des paysages (2017-2018-2019)** : démarche pédagogique d'accueil des étudiants de l'ENSP de Versailles (4^{ème} année), pendant une semaine en immersion. La Chartreuse est un territoire de montagne rural sous influence urbaine et métropolitaine. La restitution s'est organisée en une matinée ouverte au grand public pour partager les résultats à chaud de leurs perceptions extérieures du territoire. Les temps d'échange lors du partage public ont permis une interpellation des acteurs et des élus locaux, mais pas de manière durable par manque d'accompagnement sur le long terme. Un livrable publié par l'ENSP est disponible.
Bilan : la pédagogie est un outil avec beaucoup de potentiel créatif mais qui demande un accompagnement pour interpeller les acteurs du territoire et contribuer à des projets concrets.

CONCLUSION

par Ophélie Peirin, chargée de mission Marketing territorial à la FPNRF.

Au travers de ces différentes interventions à différentes échelles, on observe que la prise de conscience et la connaissance du cadre de vie est un enjeu, en particulier lorsqu'il intègre la participation habitante. A travers les actions et les outils menées dans les territoires de Parc, l'information est rendue plus lisible et visible pour les anciens et les nouveaux habitants.

Directeur de publication :

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Conception et Animation :

Nicolas Sanaa, Aménagement du Territoire FPNRF
Ophélie Peirin, Marketing territorial FPNRF

Synthèse :

Estelle Carlier, ingénieure paysagiste.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris
Tél 01 44 90 86 20 – Fax 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  @FederationPNR

